

CONSEIL GENERAL DE LOT-ET-GARONNE

Décision Modificative n°2 7 novembre 2011

Motion relative au Programme européen d'aide aux plus démunis

Déposée par les élus du Groupe de la Majorité départementale

L'incapacité des pays européens à se mettre d'accord pour maintenir le Programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD) est incompréhensible, incohérente et choquante.

La France, troisième pays bénéficiaire, concentre près d'un tiers, soit 4 millions des 13 millions d'Européens concernés par ce programme.

Le budget global du PEAD qui s'élevait à 480 millions d'euros ces dernières années risque d'être drastiquement réduit pour 2012 à 113 millions d'euros. Les fonds alloués à la France qui devaient atteindre 72 millions d'euros en 2012, ne compteraient finalement que pour 15 millions, soit 75% de baisse.

Les conséquences pour les plus démunis seraient désastreuses : 25 à 30% des moyens annuels des associations caritatives provenant de ces aides. A fortiori dans cette période de crise, qui voit une forte progression de la pauvreté, c'est une véritable catastrophe alimentaire qui se profile.

* * *

Le Conseil général de Lot-et-Garonne réuni en session du 7 novembre, demande solennellement au Président du Conseil européen, de tout mettre en oeuvre pour sauver le PEAD en garantissant le maintien et la pérennité de ses financements.